

le Sauverois

MUNICIPAL

Édition automne 2022



Ville de
Saint-Sauveur



2 Coordonnées des services et conseil municipal | **3** Mot du maire | **4** Nouvelles du maire | **5** Les bons coups

6-7 Rappels | **8** Sécurité incendie | **9** Urbanisme | **10** Environnement et développement durable

vss.ca

Coordonnées des services

Un numéro de téléphone unique
pour joindre tous les services de la Ville :
450 227-0000

Hôtel de ville

1, place de la Mairie
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R6
directiongenerale@vss.ca

Service de sécurité incendie

2125, chemin Jean-Adam
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R2
incendie@vss.ca

Service du greffe et services juridiques

1, place de la Mairie
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R6
greffe@vss.ca

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

Chalet Pauline-Vanier
33, avenue de l'Église
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R0
communautaire@vss.ca

Service des travaux publics et génie

2125, chemin Jean-Adam
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R2
travauxpublics@vss.ca

Service de l'urbanisme

1, place de la Mairie
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R6
urbanisme@vss.ca

Service de l'environnement et du développement durable

1, place de la Mairie
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R6
environnement@vss.ca

Service des finances

1, place de la Mairie
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R6
administration@vss.ca

Les membres du conseil municipal

Votre conseil municipal est composé du maire et de six conseillers municipaux. Le territoire de la Ville de Saint-Sauveur n'étant pas divisé en districts électoraux, tous les membres du conseil municipal peuvent donc vous représenter.



Jacques GARIÉPY

Maire



Caroline VINET

Siège N° 1



Marie-José COSSETTE

Siège N° 2



Geneviève DUBUC

Siège N° 3



Carole VIAU

Siège N° 4



Rosa BORREGGINE

Siège N° 5



Luc MARTEL

Siège N° 6



Plus que jamais en mode action

Difficile de passer sous silence l'épisode de vents violents qui a affecté notre communauté le 21 mai dernier. La dévastation du phénomène derecho fut sans précédent, en plus de forcer bon nombre de citoyens à quitter leur domicile en raison de dommages importants.

Nos équipes furent déployées rapidement sur le terrain afin de sécuriser le réseau routier, ouvrir un centre d'aide aux sinistrés et porter assistance aux personnes touchées. De plus, un site temporaire de dépôt de branches et de troncs d'arbres fut ouvert aux citoyens, dans les jours qui ont suivi. À cela s'est ajouté le déploiement de camions permettant d'effectuer un blitz de ramassage à domicile, lequel se terminera au cours des prochaines semaines.

Bien que tristement ravageur, cet événement a su mettre de l'avant l'esprit d'entraide et de collaboration qui teinte notre belle communauté. Et pour cela, je vous en remercie grandement.

Le mois de mai a fait place à l'été, saison qui ravive la beauté de notre village grâce aux magnifiques aménagements paysagers réalisés par notre personnel. J'en profite, d'ailleurs, pour remercier l'ensemble des employés de la Ville pour leur grand dévouement et leur professionnalisme. La reprise des événements et des activités anime à nouveau le noyau villageois et nous fait découvrir une panoplie d'artistes aux multiples talents. À cet égard, je me permets de souligner la collaboration que nous entretenons avec la Chambre de commerce et de tourisme de la Vallée de Saint-Sauveur. Nous désirons souhaiter la plus cordiale des bienvenues à la nouvelle directrice générale, madame Annie Drouin, en remplacement de monsieur Pierre Urquhart, qui a quitté pour la retraite après 27 années à la barre de l'organisation. Vous pourrez lire l'hommage qui lui est rendu à la page suivante.

Lorsque je regarde l'animation qui règne à Saint-Sauveur, plus particulièrement l'achalandage sur les terrasses ou encore l'affluence chez les commerçants, je me dis qu'il fait bon de retrouver cette vitalité économique qui caractérise si bien notre Ville et qui fait de Saint-Sauveur une destination de choix.

En terminant, bien que nous profitons pleinement des joies estivales, tous les membres du conseil municipal amorceront la planification budgétaire pour l'année 2023. Bien épaulés par l'équipe de direction, nous déterminerons les prochaines orientations à privilégier, et ce, au bénéfice des Sauveroises et des Sauverois. Dans l'intervalle, je vous souhaite une excellente fin d'été et au plaisir d'avoir l'occasion d'échanger avec vous lors du déjeuner du maire du 23 octobre prochain.

Jacques Gariépy

Hommage à un grand homme d'ici



PIERRE URQUHART

C'est le 15 juillet dernier que monsieur Pierre Urquhart, directeur général de la Chambre de commerce et de tourisme de la Vallée de Saint-Sauveur, a tiré sa révérence après plus de 27 ans à la barre de l'organisation.

Grandement impliqué dans sa communauté, il a contribué à faire rayonner la Ville de Saint-Sauveur ainsi que le talent de nombreux artistes. On lui doit notamment la mise sur pied d'événements d'envergure tels que *Saint-Sauveur Blues, Auténtica Fiesta Cubana et Week-end country*.

En mon nom personnel et en celui de l'administration municipale, je tiens à souligner son dévouement, son dynamisme, son implication, son enthousiasme ainsi que son infatigable énergie à mettre de l'avant une programmation toujours plus étoffée et divertissante. L'amour inconditionnel de Pierre pour sa communauté est indéniable et fait de lui une personne authentique, qui nous manquera très certainement.

Nous te levons notre chapeau, cher Pierre, pour l'ensemble de tes réalisations et te souhaitons une retraite formidable, qui soit digne du grand homme que tu es.

Tournoi de golf pour la sclérose en plaques

C'est le mercredi 24 août prochain que se déroulera la 22^e édition du tournoi de golf au profit de la Société canadienne de la sclérose en plaques, section Laurentides. Impliqué depuis plusieurs années à titre de président du comité organisateur, M. Gariépy a cette cause bien à cœur. Cet événement vise à amasser des fonds pour soutenir les différents programmes et services destinés à aider les personnes aux prises avec cette maladie. À ce jour, ce tournoi de golf annuel a permis de recueillir une somme s'élevant à près de 447 000 \$. Pour de plus amples renseignements à propos des activités de l'organisme, visitez le <https://scleroseenplaques.ca/section/laurentides>.

Centre sportif Pays-d'en-Haut

La population est invitée à participer aux journées portes ouvertes du Centre sportif Pays-d'en-Haut. Celles-ci se dérouleront la fin de semaine du 20 et 21 août prochains, de 12 h à 16 h. À cette occasion, les visiteurs pourront découvrir les nouvelles installations sportives, notamment la glace de dimension LNH, le bassin semi-olympique, le bassin récréatif avec zone plage et rivière Kino ainsi que la salle d'entraînement. Le centre sera en opération à compter du lundi 22 août et les inscriptions aux activités automnales s'effectueront en ligne, dès cette date. Information : www.centresportifpaysdenhaut.com.



Les bons coups de nos commissions

URBANISME

Vision stratégique en aménagement du territoire

La Ville a entamé une importante démarche de vision stratégique pour l'avenir de l'aménagement de son territoire. Pour permettre aux citoyens d'en être partie prenante, des consultations publiques seront organisées afin de déterminer les intérêts, les priorités et les préoccupations des Sauverois. À l'issue du processus, il est prévu de réaliser une refonte complète du plan d'urbanisme et des différents règlements d'urbanisme, et ce, en concordance avec les objectifs établis.

Les personnes intéressées à participer aux consultations publiques sont invitées à demeurer à l'affût des dates et des renseignements inhérents, qui seront diffusés sur les réseaux sociaux et le site Internet de la Ville. Celles-ci se dérouleront de septembre à novembre 2022. Nous avons hâte de vous entendre!



ENVIRONNEMENT

Subventions aux citoyens

Face à l'engouement des citoyens pour les subventions écologiques, les membres de la commission de l'environnement ont bonifié les montants accordés aux subventions pour le remplacement de vieux foyers au bois ainsi que pour l'achat de lames déchiqueteuses (feuillicyclage) et de toilettes à faible débit. Pour de plus amples informations sur les subventions, visitez le vss.ca.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Le phénomène derecho du 21 mai 2022

Lors des vents violents survenus le 21 mai dernier, le Service de sécurité incendie Saint-Sauveur/Piedmont a reçu plus de 380 appels de nature urgente pour des incendies, des problèmes de santé et de l'assistance aux citoyens. Il s'agit d'un nombre record d'appels reçus et traités par le service dans un si court laps de temps. Malgré le fait que la caserne ait été, elle aussi, touchée par une panne d'électricité majeure, les pompiers ont maintenu la cadence et travaillé plus de 120 heures afin d'apporter tout le soutien nécessaire à la population.

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

Les sentiers à l'honneur

Dans le but de permettre le développement d'un réseau de sentiers et d'espaces récréatifs de qualité sur son territoire, la Ville a procédé à la création d'un poste cadre temporaire de chargé de projets. C'est ainsi que monsieur Jannick Rodrigue s'est joint à l'équipe du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire le 28 juin dernier.

Les mandats, attribués à monsieur Rodrigue, permettront de consolider le réseau de sentiers. Ainsi, celui-ci établira un plan d'action et un échéancier relatif au développement des sentiers et au type de pratiques à préconiser. Il assurera aussi la liaison avec la Société de Plein Air des Pays-d'en-Haut, Plein air Saint-Sauveur, les propriétaires des terrains privés ainsi que les utilisateurs.

Service d'alertes aux citoyens

La Ville dispose d'un système automatisé pour informer ses citoyens de situations urgentes comme une interruption d'eau, un avis d'ébullition, un bris d'aqueduc ou toute autre situation qui requiert une communication prioritaire. Les citoyens qui ne sont pas encore inscrits à ce service sont invités à le faire dès maintenant. L'inscription est rapide et gratuite. Pour ce faire, il suffit de remplir le formulaire en ligne, disponible au vss.ca, et de choisir le mode de réception souhaité : téléphone, mobile ou courriel. Pour toute question concernant ce service ou pour obtenir de l'assistance lors de votre inscription, téléphonez au 450 227-0000, poste 0.



Service animalier

Sur le territoire de la Ville de Saint-Sauveur, c'est la SPCA Laurentides-Labelle (SPCALL) qui est responsable du contrôle animalier et de l'application du règlement municipal relatif aux animaux. Afin de répondre aux questions fréquentes des citoyens, nous vous partageons l'information suivante.

Qu'arrive-t-il à mon animal s'il s'égare et qu'il est récupéré par la SPCALL?

L'équipe de la SPCALL prend grand soin des animaux qu'elle recueille et tout est mis en œuvre pour leur bien-être durant leur séjour. À partir du moment où elle recueille un animal, le gardien de celui-ci dispose de trois jours ouvrables pour venir le récupérer à son refuge, moyennant les frais prévus au règlement. Si l'animal n'est pas réclamé à l'intérieur de ce délai, la SPCALL le mettra en adoption.

Que faire si je perds mon chien ou mon chat ou que j'en trouve un?

Il suffit de communiquer avec la SPCALL au 819 326-4059 ou au numéro sans frais 1 866 960-SPCA (7722).

Pour les animaux perdus, vous pouvez effectuer une publication sur la page Facebook de la SPCALL, dans la section *Communauté*, au www.facebook.com/spcall. Il est aussi possible de signaler la perte de votre animal en remplissant le formulaire disponible sur le site Internet de l'organisme, à l'adresse suivante: <https://spcall.ca/services/animaux-perdus-trouves>.

Comment procéder pour faire une plainte concernant une nuisance?

Si vous êtes témoin d'une situation dans votre voisinage qui est source de nuisance tel qu'un chien errant sans gardien, des jappements excessifs ou un chien présentant des comportements à risque de dangerosité, il vous suffit de le signaler à la SPCALL. Tout signalement demeure strictement confidentiel.

De plus, si vous êtes témoin d'une situation où la sécurité ou la santé des animaux est en danger, composez sans frais le 1 844 ANIMAUX (264-6289). Ce service est disponible 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

Les collectes

Collectes d'objets encombrants

Pour vous départir de vos objets encombrants, profitez des collectes prévues les 6 et 7 septembre ainsi que les 4 et 5 octobre 2022. Parmi les matières acceptées, on retrouve les divans, les meubles, les tapis, les lampes, les réservoirs d'eau chaude et les appareils électroménagers non réfrigérants. Pour connaître la liste complète, visitez le vss.ca. Les citoyens peuvent aussi se rendre à l'écocentre pour se départir de leurs gros rebus.

Service de déchiquetage de branches à domicile

Les prochaines tournées de déchiquetage de branches à domicile auront lieu le 19 septembre et le 17 octobre 2022. Les citoyens, désireux de se prévaloir de ce service, doivent s'inscrire au plus tard le vendredi précédant la collecte, avant midi. L'inscription se fait en ligne, au vss.ca, ou par téléphone, au 450 227-0000, poste 2100. Une limite de deux demandes par année, par propriété, est applicable.

Collectes de résidus verts

Les prochaines collectes de résidus verts sont prévues le 19 octobre et le 2 novembre 2022. Profitez de ce service pour vous départir des quantités excédentaires de feuilles mortes et d'autres résidus verts. L'usage de sacs de plastique sera interdit. Seuls les sacs de papier, les boîtes de carton ou les contenants réutilisables seront acceptés.

Changement de fréquence de la collecte de déchets

Dès le 31 octobre 2022, le bac à déchets sera vidé une fois toutes les quatre semaines, et ce, jusqu'en avril 2023. Instauré depuis maintenant deux ans, ce changement de fréquence, à cette période de l'année, vise à diminuer significativement les matières organiques envoyées dans les sites d'enfouissement qui produisent chaque année du méthane responsable des gaz à effet de serre. Pour éviter le débordement du bac noir, les citoyens sont invités à disposer de toutes les matières organiques dans le bac brun (résidus alimentaires, résidus verts et cartons/papiers souillés). Ils peuvent aussi optimiser le recyclage en défaisant les boîtes de carton et ainsi faire en sorte que les matières recyclables excédentaires ne se retrouvent pas dans le bac noir. Pour toute information sur la gestion des matières résiduelles, visitez le site Internet de la MRC des Pays-d'en-Haut à l'adresse lespaysdenhautrecyclent.com.



INFO-COLLECTE Communiquez avec notre équipe pour :

- » Signaler un bac non ramassé
- » Vérifier vos calendriers de collectes
- » Demander une réparation d'un bac roulant
- » Valider comment disposer d'une matière
- » S'informer sur la gestion des matières résiduelles

1 855 PDH-RECY
infocollecte@mrcpdh.org

INFO-COLLECTE
1 855 PDH-RECY (1 855 734-7329) ou 450 229-8052 infocollecte@mrcpdh.org

lespaysdenhaut
recyclent.com

Le monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone (aussi appelé CO) est un gaz inodore et incolore. Parce qu'on ne peut ni le voir, ni le sentir, ni le goûter, le CO peut avoir un effet sur vous ou sur les membres de votre famille, et ce, avant même que vous n'ayez détecté sa présence. Même une faible exposition au monoxyde de carbone peut causer des problèmes de santé graves. Si le CO est aussi dangereux, c'est qu'il s'accumule rapidement dans le sang, réduisant sa capacité de transporter l'oxygène dans l'organisme.

D'où provient le monoxyde de carbone?

Le monoxyde de carbone est un sous-produit courant de la combustion des matières fossiles. La plupart des appareils à combustible (bois, essence, gaz naturel, propane, mazout, et moteurs à combustion) produisent du CO. Faire usage d'un appareil mal entretenu, mal installé ou défectueux peut être très dangereux. Des travaux de dynamitage à proximité de votre résidence peuvent aussi être une source potentielle de CO.

Comment détecter le CO?

Le seul dispositif fiable et disponible pour détecter rapidement le monoxyde de carbone, à l'intérieur d'une résidence, consiste en un avertisseur de monoxyde de carbone.

Si vous avez un garage attenant à votre domicile ou si vous possédez un poêle ou un foyer au combustible (bois, gaz, granule) ou un appareil fonctionnant au propane, au gaz naturel ou au mazout, votre résidence doit obligatoirement être munie d'un avertisseur de monoxyde de carbone, et ce, conformément à la réglementation municipale.

Où doit-on installer un avertisseur de CO?

La plupart des fabricants indiquent à quel endroit vous devez installer l'avertisseur. En règle générale, le meilleur endroit est là où tous les occupants l'entendront, particulièrement durant leur sommeil.

Le monoxyde de carbone a une densité très similaire à celle de l'air; il se diffuse de façon uniforme dans une pièce. Pour cette raison, l'avertisseur peut être installé à n'importe quelle hauteur et à n'importe quel endroit, pourvu que vous puissiez entendre son alarme.

Que doit-on faire lorsque l'alarme d'un avertisseur de monoxyde de carbone retentit?

Si votre avertisseur de CO déclenche une alarme, prenez-la au sérieux et réagissez en conséquence :

- Évacuez tous les occupants, sans oublier les animaux de compagnie, et composez le 9-1-1;
- N'aérez pas votre domicile, n'éteignez pas les appareils à combustion et ne réinitialisez pas votre avertisseur de CO, avant que les pompiers inspectent votre résidence. De nombreuses alarmes ont été considérées à tort comme de « fausses alarmes » en raison du fait que les occupants avaient aéré leur domicile et éteint l'appareil fautif, et ce, avant même que les pompiers aient pu mesurer les concentrations de CO et en déterminer la source;
- Ne retournez dans votre domicile que lorsque les pompiers vous confirmeront que le danger est écarté.

Quels sont les symptômes d'une intoxication au monoxyde de carbone?

Exposition légère	Symptômes semblables à ceux de la grippe, tels que mal de tête et écoulement nasal.
Exposition moyenne	Maux de tête, somnolence, étourdissements, confusion, nausées et vomissements.
Exposition élevée	Évanouissement, lésions cérébrales, décès.

Pour éviter une intoxication au CO, il est recommandé de vérifier vos avertisseurs chaque mois, en appuyant sur le bouton d'essai quelques secondes pour entendre le signal sonore. Si vos avertisseurs sont reliés à un centre de télésurveillance, avertissez d'abord votre fournisseur avant d'effectuer un test. Il est aussi requis de remplacer les avertisseurs selon les recommandations du manufacturier.

Le saviez-vous?

Poules pondeuses

À Saint-Sauveur, l'élevage de poules pondeuses est autorisé pour les habitations unifamiliales détachées, selon certaines dispositions. Une déclaration de travaux doit être déposée et approuvée par le Service de l'urbanisme avant d'entreprendre cette activité.

Voici quelques dispositions à respecter pour l'élevage de poules pondeuses :

- Le terrain doit posséder une superficie minimale de 1 000 m²;
- Un maximum de trois poules est autorisé;
- L'élevage de coqs est interdit;
- L'élevage de poules doit être limité à une utilisation personnelle;
- La construction d'un poulailler et d'un enclos est obligatoire. Ceux-ci doivent être aménagés selon les dispositions de l'article 78.1 du règlement de zonage en vigueur.



Logement supplémentaire

Pour accueillir un membre de votre famille ou ajouter un revenu additionnel, l'aménagement d'un logement supplémentaire est autorisé dans une résidence unifamiliale isolée.

Un seul logement supplémentaire est permis par bâtiment principal et ce dernier doit respecter l'ensemble des normes de l'article 73 du règlement de zonage. N'oubliez pas qu'avant d'entreprendre des travaux, une demande de permis pour un ajout de logement doit être déposée au Service de l'urbanisme.

Nouvelle école primaire

La construction d'une nouvelle école primaire débutera sous peu sur le territoire de Saint-Sauveur. Le terrain visé par ce projet est situé à l'angle de la rue Principale et de l'avenue du Mont-Molson. Cette infrastructure vise notamment à pallier le problème de manque d'espace dans les écoles primaires existantes de Saint-Sauveur.

Service de médiation de quartier

La Ville permet à ses citoyens de bénéficier, sans frais, d'un service de médiation offert par l'organisme Mesures Alternatives des Vallées du Nord (MAVN). Le service, appelé Médiation Conciliation de Quartier des Laurentides, vise à accompagner les citoyens lors de conflits de voisinage, de problèmes de communication ou de conflits interpersonnels. Information : 450 436-6749 ou info@mavn.ca.



Médiation Conciliation
de Quartier des Laurentides

Nouveau règlement

interdisant l'utilisation extérieure de pesticides et d'engrais

Lors de son assemblée du 13 juin 2022, le conseil municipal a adopté un nouveau règlement interdisant l'utilisation extérieure des pesticides et des engrais destinés à un usage résidentiel, commercial ou institutionnel.

Pesticides

Hormis l'interdiction d'utilisation et d'application générale de ceux-ci, quelques exceptions peuvent s'appliquer, notamment en ce qui a trait à l'utilisation de pesticides à faible impact sur l'environnement et la santé humaine. De plus, des mesures exceptionnelles sont prévues dans le cas où une infestation ou un danger nécessiterait l'utilisation de pesticides. Advenant une telle situation, il faudra démontrer que toutes les étapes de la lutte intégrée ont été mises en place et que les solutions de rechange connues, respectueuses de l'environnement, ont été épuisées, y compris l'utilisation de pesticides à faible impact.

De nouvelles obligations pour les entrepreneurs

Tout entrepreneur œuvrant sur le territoire de Saint-Sauveur doit obligatoirement s'inscrire au nouveau registre municipal et obtenir un certificat d'enregistrement annuel auprès du Service de l'environnement et du développement durable de la Ville. Les documents sont disponibles en ligne, au vss.ca, ou au comptoir des services aux citoyens de l'hôtel de ville. Grâce à cette démarche de validation, l'administration municipale sera en mesure de dresser une liste des entrepreneurs certifiés et de la rendre publique au bénéfice des citoyens.

Engrais

Quant aux engrais, leur utilisation et leur application sont interdites en tout temps sur l'ensemble du territoire de la Ville, sauf dans les cas requérant l'entretien de végétaux en pots et en jardinières, l'entretien de plates-bandes et de potagers, la fertilisation d'arbres et la mise en place d'une nouvelle pelouse.

Information

Pour obtenir de plus amples renseignements à propos du nouveau règlement et des solutions de rechange écologiques aux pesticides et aux engrais, consultez le site Internet de la Ville, au vss.ca, ou communiquez avec le Service de l'environnement et du développement durable, par courriel, à environnement@vss.ca, ou par téléphone, au 450 227-0000, poste 2100.



le Sauverois



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

Chalet Pauline-Vanier
33, avenue de l'Église
communautaire@vss.ca

450 227-0000, poste 4000

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h 15 et 13 h à 17 h
Vendredi : 8 h 30 à 12 h 30

Légende des salles et des plateaux sportifs

Chalet Pauline-Vanier : bibliothèque, grande salle, salle d'exercice et salle de jeux
33, avenue de l'Église

Chalet des patineurs
30, rue Viviane

Gymnase du Pavillon de la Vallée
167, rue Principale

Gymnase du Pavillon Marie-Rose
35, avenue Filion

Parc Camille-Michel
Rue des Seigneurs

Parc Georges-Filion
À l'angle de la rue Principale et de l'avenue Filion

Parc John-H.-Molson : terrain de basketball, skatepark, sentiers, jeux d'eau, terrain de soccer
Rue Viviane

Terrains de pétanque
Accessibles par le stationnement latéral de l'hôtel de ville
1, place de la Mairie

Terrains de tennis en terre battue et chalet de tennis
À l'arrière du Chalet Pauline-Vanier

Terrains de tennis et de pickleball asphaltés
Stationnement de l'église
205, rue Principale

RAPPEL

La programmation des activités est offerte sous réserve de modification sans préavis. Surveillez le site Internet et la page Facebook de la Ville pour demeurer à l'affût.

Incitatifs financiers pour favoriser un mode de vie actif

Résidents seulement

Applicables sous certaines conditions. Tous les détails sont disponibles dans la rubrique *Subventions et programmes*, de la section *Services aux citoyens* du site Internet de la Ville.

Réductions familiales

2^e enfant : 20 % de rabais
3^e enfant : 40 % de rabais
4^e enfant : gratuit

Personnes de 65 ans et plus

Réduction de 25 % sur le tarif régulier des cours offerts dans cette programmation.

Soutien pour les activités sportives destinées aux jeunes de 17 ans et moins

Remboursement partiel du coût d'inscription à des activités sportives offertes par une municipalité, ou un organisme affilié à une municipalité, autre que la Ville de Saint-Sauveur.

Abonnement au Quartier 50+ de Saint-Jérôme

Remboursement partiel du coût d'inscription, jusqu'à un maximum de 150 \$ par année, par citoyen.

Procédure d'inscription

En ligne

Sur le site Internet de la Ville au vss.ca.

En personne

Au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, pendant les heures ouvrables.

La Ville de Saint-Sauveur se réserve le droit :

- de faire des changements;
- d'annuler l'activité si le nombre de participants est insuffisant ou pour toute autre raison. Le cas échéant, un remboursement sera effectué dans un délai de 30 jours.

La politique de remboursement, en cas d'annulation par le participant, est disponible sur le site Internet de la Ville.

Période d'inscription

Dès le 22 août 2022

RÉSIDENTS SEULEMENT ET ACTIVITÉS DE L'ENTENTE INTERMUNICIPALE : 22 au 28 août 2022.

Preuve de résidence obligatoire lors de l'inscription : permis de conduire, compte de taxes municipales, bail, facture d'électricité ou autre.

POUR TOUS (RÉSIDENTS ET NON-RÉSIDENTS) : 29 août au 7 octobre 2022.

À compter du 12 septembre 2022, certains cours pourraient être annulés si le nombre minimal de participants n'est pas atteint.

ÂGE REQUIS : la tarification est établie en fonction de l'âge du participant au 1^{er} septembre 2022.

Activité, professeur(s) et lieu	Date de début et nombre de séances	Jour	Heures	Catégorie ou âge	Coût jusqu'au 11 sept.	Coût à partir du 12 sept.	Remarques
Jeunes					Rés./Non-rés.	Rés./Non-rés.	
GYMNASTIQUE Gareau Vertige Gymnase du Pavillon de la Vallée	20 septembre	MAR	17 h 30 à 18 h 30	4 à 6 ans	139 \$ / 167 \$	149 \$ / 177 \$	3 à 4 ans : circuits, parcours, jeux et comptines. 4 à 6 ans : roulade, équilibre, locomotion, mobilité à l'aide de circuits. 7 ans et + : sol, poutre, mini-trampoline et autres.
			18 h 30 à 20 h	7 à 9 ans	187 \$ / 225 \$	197 \$ / 235 \$	
	22 septembre	JEU	17 h 30 à 18 h 20	3 à 4 ans	139 \$ / 167 \$	149 \$ / 177 \$	
	Nombre de séances : 10		17 h 30 à 18 h 30	4 à 6 ans	139 \$ / 167 \$	149 \$ / 177 \$	
			18 h 30 à 20 h	10 ans et +	187 \$ / 225 \$	197 \$ / 235 \$	
JUDO Dojo Zenshin Salle de jeux	22 septembre	JEU	17 h 30 à 18 h 30	Initiation	62 \$ / 81 \$	72 \$ / 91 \$	Relâche le 29 septembre. Prévoir l'achat du judogi (70 \$). Information au premier cours. Frais d'affiliation annuels, variables selon l'année de naissance (entre 35 \$ et 111 \$). Initiation : 5 à 12 ans, ceinture blanche et blanche-jaune. Avancé : 7 à 12 ans, ceinture jaune et plus.
			18 h 30 à 19 h 30	Avancé			
	Nombre de séances : 12		19 h 30 à 20 h 30	Ados /12 ans et + 			
KARATÉ Lorenzo D'Anna Salle d'exercice	20 septembre	MAR	17 h à 18 h	3 à 12 ans Débutant	74 \$ / 93 \$	84 \$ / 103 \$	Frais d'affiliation de 10 \$ inclus. Prévoir l'achat du kimono. Détails au premier cours. 3 à 4 ans : un adulte doit être présent avec l'enfant. Prérequis cours avancé : avoir obtenu sa ceinture verte ou plus.
			18 h à 19 h	3 à 12 ans Intermédiaire	74 \$ / 93 \$	84 \$ / 103 \$	
	Nombre de séances : 10		19 h 10 à 20 h 10	13 ans et + ou avancé	85 \$ / 107 \$	95 \$ / 117 \$	
PRÊTS À RESTER SEULS Marie-Josée Sauvé Chalet des patineurs	15 octobre	SAM	9 h à 14 h	9 à 12 ans	56 \$ / 72 \$	66 \$ / 82 \$	Formation de la Croix-Rouge qui permet aux jeunes d'acquiescer les compétences nécessaires pour assurer leur sécurité lorsqu'ils ne sont pas sous la supervision d'un parent. Manuel et attestation inclus.
	Nombre de séance : 1						
TENNIS Terrains de tennis asphaltés	13 septembre	MAR	17 h 30 à 18 h 30	8 à 12 ans	43 \$ / 56 \$	53 \$ / 66 \$	En cas de pluie, les cours seront reportés à la fin de la session, jusqu'à la fermeture des terrains. Ce coût est rendu possible grâce au partenariat avec le Club Optimiste de la Vallée de Saint-Sauveur.
			18 h 30 à 19 h 30	8 à 12 ans			
	14 septembre	MER	17 h 30 à 18 h 30	5 à 7 ans			
			18 h 30 à 19 h 30	8 à 12 ans			
	Nombre de séances : 5						

PROGRAMMATION DES COURS

Activité, professeur (s) et lieu	Date de début et nombre de séances	Jour	Heures	Catégorie ou âge	Coût jusqu'au 11 sept.	Coût jusqu'au 12 sept.	Remarques
Adultes					Rés. /Non-rés.	Rés. /Non-rés.	
5 À 7 PHILO Nathalie Morel et Charly Morel Salle de diffusion	2 octobre 6 novembre 11 décembre	DIM	17 h à 19 h		Gratuit	Gratuit	Discussions sous forme de questions tirées au sort et recherche d'un raisonnement philosophique.
BADMINTON Location de terrain Gymnase du Pavillon de la Vallée	23 septembre Nombre de séances : 12	VEN	18 h à 19 h 19 h à 20 h 20 h à 21 h 21 h à 22 h 18 h à 19 h 30 19 h 30 à 21 h		1 h : 74 \$ / 96 \$* 1 h 30 : 110 \$ / 132 \$*	1 h : 84 \$ / 106 \$* 1 h 30 : 120 \$ / 142 \$*	Louez votre terrain pour la session (maximum d'un terrain par inscription). Deux terrains disponibles pour chaque bloc de 1 h. Un terrain disponible pour chaque bloc de 1 h 30.
CARDIO-LATINO Isabelle Tessier et son équipe Salle d'exercice	20 septembre Nombre de séances : 12	MAR	9 h 30 à 10 h 30		103 \$ / 124 \$*	113 \$ / 134 \$*	Mouvements de danse énergiques sur rythmes mondiaux. Pour tous les niveaux.
CARDIO MAMAN-BÉBÉ  Isabelle Tessier et son équipe Terrains de basketball	19 septembre 23 septembre Nombre de séances : 12	LUN VEN	10 h 10 à 11 h 10 10 h 10 à 11 h 10		103 \$ / 124 \$*	113 \$ / 134 \$*	Relâche le 10 octobre. Remise en forme avec bébé en poussette.
DANSE EN LIGNE Monique Desparois Salle d'exercice	21 septembre 23 septembre Nombre de séances : 10	MER VEN	13 h 15 à 14 h 45 15 h à 16 h 13 h 15 à 14 h 45 15 h à 16 h 16 h 15 à 17 h 15	Intermédiaire Débutant 2 Débutant 4 Débutant 3 Débutant 1 	93 \$ / 120 \$* 62 \$ / 81 \$* 93 \$ / 120 \$* 62 \$ / 81 \$* 62 \$ / 81 \$*	103 \$ / 130 \$* 72 \$ / 91 \$* 103 \$ / 130 \$* 72 \$ / 91 \$* 72 \$ / 91 \$*	Relâche le 30 septembre. Débutant 1 : apprentissage de la base et de la terminologie. Débutant 2-3-4 : avoir suivi les cours de niveaux inférieurs ou posséder une connaissance de la danse en ligne et des figures codifiées. Plus le niveau est élevé, plus la complexité des danses augmente. Intermédiaire : avoir suivi les cours des niveaux inférieurs ou connaître parfaitement les figures codifiées.
DANSE EN LIGNE Pratiques Monique Desparois Salle d'exercice	20 octobre et 17 novembre Nombre de séances : 2	JEU	17 h à 19 h		26 \$ / 34 \$*	36 \$ / 44 \$*	Relâche le 30 septembre.
ÉTIREMENTS Isabelle Tessier et son équipe Salle d'exercice	19 septembre 22 septembre Nombre de séances : 12	LUN JEU	14 h 15 à 15 h 15 11 h 15 à 12 h 15		103 \$ / 124 \$*	113 \$ / 134 \$*	Relâche le 10 octobre. Série d'exercices conçus pour améliorer la flexibilité à tout âge.

PROGRAMMATION DES COURS

Activité, professeur(s) et lieu	Date de début et nombre de séances	Jour	Heures	Catégorie ou âge	Coût jusqu'au 11 sept.	Coût jusqu'au 12 sept.	Remarques
Adultes					Rés./Non-rés.	Rés./Non-rés.	
FESSES, JAMBES ET ABDOS Isabelle Tessier et son équipe Salle d'exercice	19 septembre 22 septembre Nombre de séances : 12	LUN JEU	16 h 45 à 17 h 45 8 h 45 à 9 h 45		103 \$ / 124 \$*	113 \$ / 134 \$*	Relâche le 10 octobre. Augmentez la stabilité et la performance dans vos sports et activités courantes. Activités ciblées afin de sculpter et tonifier les jambes, les abdominaux et les fessiers.
FITNESS MAMAN-BÉBÉ (N) (EI) Isabelle Tessier et son équipe Salle d'exercice	20 septembre 22 septembre Nombre de séances : 12	MAR JEU	13 h 15 à 14 h 15 10 h à 11 h		103 \$ / 124 \$*	113 \$ / 134 \$*	Entraînement alterné d'exercices cardiovasculaires et musculaires, renforcement des muscles abdominaux et du plancher pelvien, remise en forme complète avec bébé.
GYM DOUCE MIXTE Isabelle Tessier et son équipe Salle d'exercice	22 septembre Nombre de séances : 12	JEU	12 h 30 à 13 h 30		103 \$ / 124 \$*	113 \$ / 134 \$*	Relâche le 29 septembre. Programme d'exercices avec mouvements lents permettant d'assouplir et de tonifier le corps, en respectant les capacités de chacun.
JUDO Dojo Zenshin Salle de jeux	22 septembre Nombre de séances : 12	JEU	19 h 30 à 20 h 30		62 \$ / 81 \$	72 \$ / 91 \$	Prévoir l'achat du judogi (70 \$). Information au premier cours. Frais d'affiliation annuels, variables selon l'année de naissance (entre 35 \$ et 111 \$).
KARATÉ Lorenzo D'Anna Salle d'exercice	20 septembre Nombre de séances : 10	MAR	17 h à 18 h 18 h à 19 h 19 h 10 à 20 h 10	Débutant Intermédiaire Avancé	85 \$ / 107 \$	95 \$ / 117 \$	Frais d'affiliation de 10 \$ inclus. Prévoir l'achat du kimono. Détails au premier cours. Prérequis cours avancé : avoir obtenu sa ceinture verte ou plus.
MARCHE ACTIVE Isabelle Tessier et son équipe Terrain de basketball	23 septembre Nombre de séances : 12	VEN	9 h à 10 h		103 \$ / 124 \$*	113 \$ / 134 \$*	Séances de marche dynamique permettant d'augmenter votre endurance et votre musculation.
MARCHE ACTIVE ET CIRCUIT MUSCULAIRE (N) Isabelle Tessier et son équipe Terrain de basketball	19 septembre Nombre de séances : 12	LUN	9 h à 10 h		103 \$ / 124 \$*	113 \$ / 134 \$*	Relâche le 10 octobre. Marche active par intervalles avec circuit de musculation pour le haut du corps, les jambes, les fessiers et les abdominaux.
MISE EN FORME Isabelle Tessier et son équipe Salle d'exercice	21 septembre Nombre de séances : 12	MER	9 h à 10 h		103 \$ / 124 \$*	113 \$ / 134 \$*	Entraînement complet pour tous les niveaux. Augmentez de façon progressive votre endurance, votre souplesse et votre équilibre.
MUSCULATION HAUT DU CORPS (N) Isabelle Tessier et son équipe Salle d'exercice	19 septembre Nombre de séances : 12	LUN	15 h 30 à 16 h 30		103 \$ / 124 \$*	113 \$ / 134 \$*	Relâche le 10 octobre. Renforcement des muscles du haut du corps et des abdominaux.

PROGRAMMATION DES COURS

Activité, professeur (s) et lieu	Date de début et nombre de séances	Jour	Heures	Catégorie ou âge	Coût jusqu'au 11 sept.	Coût jusqu'au 12 sept.	Remarques
Adultes					Rés./Non-rés.	Rés./Non-rés.	
PEINTURE Johanne Martel Salle de jeux	19 septembre 20 septembre Nombre de séances : 12	LUN MAR	13 h à 16 h 13 h à 16 h		162 \$ / 195 \$*	172 \$ / 205 \$*	Relâche le 10 octobre. Développement de techniques pour améliorer l'expression picturale. Approche individualisée. Prévoir l'achat de matériel.
PICKLEBALL Cours Yves Cloutier Gymnase du Pavillon Marie-Rose	22 septembre 24 septembre Nombre de séances : 8	JEU SAM	19 h à 21 h 13 h à 15 h	Initiation Initiation	89 \$ / 116 \$* 89 \$ / 116 \$*	99 \$ / 126 \$* 99 \$ / 126 \$*	Initiation : initiation aux techniques et règlements du pickleball. Perfectionnement : exécution d'exercices répétitifs (drills) pour plus de maîtrise. Élaboration de stratégies et de situations de jeu. Prérequis : avoir au moins deux années d'expérience et maîtriser les notions de base. Des frais d'affiliation annuels de 25 \$, par personne, sont exigés pour toute nouvelle inscription.
Jacques Lescarbeau Gymnase du Pavillon de la Vallée	24 septembre 29 octobre Nombre de séances : 4	SAM SAM	13 h à 15 h 13 h à 15 h	Perfectionnement Perfectionnement	46 \$ / 59 \$* 46 \$ / 59 \$*	56 \$ / 69 \$* 56 \$ / 69 \$*	
PICKLEBALL Location de terrain Gymnase du Pavillon de la Vallée	19 septembre Nombre de séances : 12	LUN	18 h à 20 h 20 h à 22 h		146 \$ / 190 \$*	156 \$ / 200 \$*	
PICKLEBALL organisé Gymnase du Pavillon de la Vallée	24 septembre 25 septembre Nombre de séances : 12	SAM DIM	9 h à 11 h 11 h à 13 h 9 h à 11 h 11 h à 13 h	Intermédiaire Intermédiaire	24 \$ / 31 \$* 24 \$ / 31 \$* 24 \$ / 31 \$* 24 \$ / 31 \$*	34 \$ / 41 \$* 34 \$ / 41 \$* 34 \$ / 41 \$* 34 \$ / 41 \$*	Relâche le 11 décembre. Prérequis : avoir fait le cours d'initiation ou être de niveau intermédiaire. Maximum d'une plage horaire par jour. Des frais d'affiliation annuels de 25 \$ par personne sont exigés pour toute nouvelle inscription.
PRÉPARATION SKI Isabelle Tessier et son équipe Salle d'exercice	19 septembre 21 septembre Nombre de séances : 12	LUN MER	13 h à 14 h 16 h 30 à 17 h 30		103 \$ / 124 \$*	113 \$ / 134 \$*	Relâche le 10 octobre. En prévision de la saison de ski, renforcez vos muscles et augmentez votre équilibre.
TAÏ-CHI Nathalie Candelon-Morel Salle d'exercice	19 septembre 22 septembre Nombre de séances : 12	LUN JEU	9 h à 10 h 10 h à 11 h 19 h à 20 h	Débutant Intermédiaire Débutant	117 \$ / 152 \$*	127 \$ / 162 \$*	Relâche le 29 septembre et le 10 octobre. Dérivé des arts martiaux, le taï-chi est une méditation en mouvement circulaire avec lenteur et précision. Prérequis cours intermédiaire : il est conseillé d'avoir suivi le cours de niveau débutant.

PROGRAMMATION DES COURS

Activité, professeur (s) et lieu	Date de début et nombre de séances	Jour	Heures	Catégorie ou âge	Coût jusqu'au 11 sept.	Coût jusqu'au 12 sept.	Remarques
Adultes					Rés./Non-rés.	Rés./Non-rés.	
TENNIS Terrains de tennis asphaltés	13 septembre	MAR	19 h 30 à 21 h	Débutant	72 \$ / 87 \$*	82 \$ / 97 \$*	En cas de pluie, les cours seront reportés à la fin de la session, jusqu'à la fermeture des terrains.
	14 septembre	MER	19 h 30 à 21 h	Intermédiaire			
VITRAIL Initiation à la fusion et à la mosaïque de verre Catherine Allard Salle de jeux	23 septembre Nombre de séances : 8	VEN	9 h à 12 h		189 \$ / 226 \$*	199 \$ / 236 \$*	Relâche le 30 septembre. Entreposage de votre travail disponible pendant la session. Outillage fourni. Prévoir l'achat de matériel (environ 100 \$). Ce cours demande une certaine force dans les mains.
VOLLEY-BALL Location de terrain Gymnase du Pavillon de la Vallée	21 septembre Nombre de séances : 12	MER	19 h à 21 h 30		409 \$ / 491 \$*	419 \$ / 501 \$*	Louez votre terrain pour la session.
YOGA THÉRAPEUTIQUE Avec chaise Lise Maltais Salle d'exercice	20 septembre Nombre de séances : 12	MAR	11 h à 12 h 30	40 ans et + Débutant	184 \$ / 220 \$*	194 \$ / 230 \$*	Avec une chaise comme accessoire, postures pour favoriser ces bienfaits : respiration, équilibre, souplesse, circulation, digestion et articulations. Méditation et détente guidées.

*Taxes incluses

Programme Accès-Loisirs des Pays-d'en-Haut

Des activités gratuites pour les personnes à faible revenu!

Inscription : lundi 12 septembre, de 13 h à 16 h.

Les inscriptions s'effectueront au Garde-Manger des Pays-d'en-haut, situé au 100, rue Morin, à Sainte-Adèle. Pour s'inscrire, il suffit de se présenter pendant la distribution des paniers alimentaires avec une preuve de revenus.

Ce programme offre aux personnes de 0 à 99 ans, vivant une situation de faible revenu, la possibilité de participer gratuitement à des activités de loisir, et ce, dans le respect et la confidentialité. Cette opportunité permet à la clientèle de briser l'isolement et d'être socialement active, au même titre que tous les autres citoyens. Le Programme Accès-Loisirs Québec est implanté en partenariat avec les municipalités de Morin-Heights, Piedmont et Sainte-Anne-des-Lacs, les villes de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, Saint-Sauveur et Sainte-Adèle ainsi qu'avec le Garde-Manger des Pays-d'en-Haut.



ENTENTE INTERMUNICIPALE

Une entente intermunicipale conclue entre sept municipalités permet aux citoyens de celles-ci de s'inscrire aux activités offertes dans cette entente et de bénéficier de la tarification résidente.

Activités offertes

Les activités offertes à Saint-Sauveur, dans le cadre de cette entente, sont identifiées aux pages 3 à 7.

Modalités d'inscription et de remboursement

Les modalités d'inscription et de remboursement sont celles en vigueur au sein de la municipalité qui offre l'activité. Le citoyen doit suivre la procédure d'inscription de la municipalité qui offre l'activité. Une preuve de résidence sera requise par chacune des municipalités participantes. Nous vous invitons à consulter le site Internet de la municipalité concernée ou à communiquer avec celle-ci pour obtenir tous les détails.

Activités offertes dans l'entente

ADULTES	
Cardio latino	Morin-Heights
Cardio swing	Morin-Heights
Club de marche	Sainte-Adèle
Comment utiliser son iPad	Sainte-Anne-des-Lacs
Comment utiliser son iPad – niveau intermédiaire	Sainte-Anne-des-Lacs
Conversation anglaise	Morin-Heights
Danse en ligne débutant 1	Sainte-Anne-des-Lacs
Danse en ligne débutant 3	Sainte-Anne-des-Lacs
Danse baladi	Piedmont
Danse gitane	Piedmont
Espagnol (tous les niveaux)	Sainte-Adèle et Morin-Heights
Essentrics	Sainte-Adèle
Flexi-danse	Morin-Heights
20 cardios, 20 musculations, 20 abdos et étirements	Piedmont
Mise en forme	Piedmont
Peinture sur céramique	Piedmont et Morin-Heights
Qi Gong	Saint-Adolphe-d'Howard et Morin-Heights
Stretching et tonus	Sainte-Anne-des-Lacs
Solo latino	Morin-Heights
Tai-chi	Piedmont

Pour information

Municipalité de Morin-Heights

450 226-3232, poste 132
morinheights.com

Municipalité de Piedmont

450 227-1888, poste 230
piedmont.ca

Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard

819 327-2626, poste 1
stadolphedhoward.qc.ca

Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs

450 224-2675, poste 262
sabl.qc.ca

Ville de Sainte-Adèle

450 229-2921, poste 7244
ville.sainte-adele.qc.ca

Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

450 228-2543, poste 221
lacmasson.com

Tai-chi Yang	Morin-Heights
Vitrail	Piedmont
Yogalates	Morin-Heights
Yoga sur chaise	Sainte-Anne-des-Lacs
Yoga	Saint-Adolphe-d'Howard et Piedmont
Yoga régénérateur	Morin-Heights
Zumba	Saint-Adolphe-d'Howard
Zumba Gold	Sainte-Anne-des-Lacs

JEUNES

Danse contemporaine	Sainte-Adèle
Danse créative	Sainte-Adèle
Danse écossaise (6 ans et +)	Morin-Heights
Danse hip-hop	Sainte-Adèle et Sainte-Anne-des-Lacs
Hockey cosom	Sainte-Adèle
Peinture sur céramique	Piedmont et Morin-Heights
Sciences en folie	Sainte-Adèle
Soccer amical	Saint-Adolphe-d'Howard

PARENT-ENFANT

Ateliers culinaires	Sainte-Adèle
Formation « Je me garde seul » (8-12 ans)	Sainte-Adèle
Yoga	Piedmont

JOURNÉES DE LA CULTURE

30 SEPTEMBRE,
1^{er} ET 2 OCTOBRE 2022



Les journées de la culture

Toutes les
activités sont
gratuites!

Haut et fort!

La thématique de cette 26^e édition s'arrime à celle de la campagne promotionnelle : Haut et fort!

Elle prend la forme d'un cri de ralliement qui réfère à ce que la culture représente pour chacun d'entre nous, à la fierté et aux bienfaits qu'elle suscite.

EXPO-VENTE – Par le Cercle de fermières de Saint-Sauveur

Vendredi 30 septembre, 14 h à 19 h

Samedi 1^{er} octobre, 10 h à 17 h

Dimanche 2 octobre, 10 h à 16 h

Chalet Pauline-Vanier

Entrée libre

Découvrez des trésors uniques conçus par des artisanes passionnées aux mille et un talents!

Atelier d'éveil musical pour enfants Voyage autour du monde

Samedi 1^{er} octobre, 10 h à 11 h 30

Chalet Pauline-Vanier

Le guitariste et chanteur originaire d'Argentine, Carlos Marcelo Martinez, présente des instruments typiques provenant de différents pays. À travers des activités ludiques, les enfants de 5 à 8 ans se familiariseront, à tour de rôle, avec les instruments ainsi que les rythmes clés et feront des associations à leur pays d'origine. Matériel fourni par l'animateur.

Inscription requise au vss.ca, pour le participant et l'adulte accompagnateur, du jeudi 8 septembre au jeudi 29 septembre, midi. Places limitées.

Visite culturelle commentée au Musée du ski des Laurentides

Samedi 1^{er} octobre, 10 h à 17 h

30, avenue Filion, Saint-Sauveur

Entrée libre

« L'histoire du ski des Laurentides; Vivre en hiver, avec l'hiver et de l'hiver ». Profitez des Journées de la culture pour vivre l'exposition permanente commentée par l'équipe du musée.

Concert simplement jazz 2.0

Samedi 1^{er} octobre, 19 h 30

Ouverture des portes à 19 h

Galerie ROD

12, rue Principale, Saint-Sauveur

Le légendaire contrebassiste, Michel Donato, se produira accompagné de son guitariste et de son saxophoniste.

Inscription requise au rod-art.ca, à compter du 15 août. Places limitées. Un maximum de deux billets, par personne, sera attribué.



Conférence de Caroline Côté

Vendredi 30 septembre, 19 h

Église de Saint-Sauveur

Inscription requise au vss.ca, du jeudi 8 septembre au jeudi 29 septembre, midi.

Places limitées.



Sortir des sentiers battus

Caroline Côté est une réalisatrice de documentaires d'aventure avec un grand appétit pour les longues expéditions en milieux froids. Les multiples périples effectués dans sa carrière l'ont amenée à constater qu'il est possible de vivre au rythme des hivers et de découvrir une certaine résilience en soi. Elle a pour mission d'engager les gens à en apprendre davantage sur la conservation de la nature, le dépassement de soi et la simplicité de vivre autrement.

Heures d'ouverture

Lundi : Fermé

Mardi : 11 h à 18 h

Mercredi : 11 h à 18 h

Jeudi : 11 h à 18 h

Vendredi : 11 h à 18 h

Samedi : 10 h à 15 h

Dimanche : Fermé

Abonnement

Résidents de Saint-Sauveur et de Piedmont :

Gratuit

Non-résidents :

150 \$ pour les 14 ans et moins

175 \$ pour les 15 ans et plus

Accès au poste informatique

Un poste informatique et quatre tables de travail sont à votre disposition. Tous les abonnés de la bibliothèque peuvent utiliser le poste informatique et naviguer gratuitement sur Internet. Il est préférable d'effectuer une réservation téléphonique.

Non-abonnés : 3\$/heure

Une naissance, un livre

Pour susciter l'éveil à la lecture et le goût des livres à votre enfant de moins d'un an, inscrivez-le à la bibliothèque et il recevra gratuitement un ensemble-cadeau comprenant un livre.

Heure du conte

Les lundis 26 septembre, 31 octobre et 28 novembre, à 9 h 15 et 10 h 30, à la bibliothèque.

Lecture et animation d'un conte pour les enfants de 3 à 5 ans.

Réservation téléphonique requise.

Conférence de Stéphane Grondin



Vendredi 18 novembre, 13 h 30

Chalet Pauline-Vanier

Inscription requise
du jeudi 27 octobre au
jeudi 17 novembre, midi.

Places limitées.

Intitulée *La route d'un écrivain*, cette conférence vous fera découvrir Stéphane Grondin. Auteur du livre remarquable *Aide à mourir*, celui-ci n'a rien du style glamour des grands écrivains. C'est plutôt dans le genre humain qu'il raconte le parcours d'un travail d'écriture aux dimensions astronomiques. Engagé dans son art, il se dévoile à son auditoire dans un partage d'aventures littéraires des plus inattendues.

Cette conférence est offerte grâce au soutien financier du gouvernement du Québec et de la Ville de Saint-Sauveur, dans le cadre de l'Entente de développement culturel 2021-2023.

Semaine DES bibliothèques publiques

15 AU 22 OCTOBRE 2022



Concours de vidéos

Les abonnés de la bibliothèque municipale sont invités à soumettre une courte vidéo ludique et créative, exprimant leur fierté et leur amour à l'égard de celle-ci. L'objectif est de faire connaître votre bibliothèque et de mettre en valeur les éléments qui la rendent spéciale à vos yeux.

En participant au concours de vidéos, vous courez la chance de gagner un chèque-cadeau d'une valeur de 500 \$, échangeable dans une librairie membre du réseau Les libraires, en plus de permettre à votre bibliothèque de remporter un chèque-cadeau de 2 500 \$ chez ce fournisseur! De plus, trois chèques-cadeaux Les libraires, d'une valeur de 100 \$ chacun, seront tirés au hasard parmi les participants.

Le concours se déroulera durant tout le mois de septembre et le dévoilement des gagnants se fera au mois d'octobre, pendant la Semaine des bibliothèques publiques. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce concours, informez-vous auprès du personnel de la bibliothèque.

Conférence d'Ingrid Falaise

Judi 20 octobre, 19 h

Chalet Pauline-Vanier

Ingrid Falaise est animatrice, comédienne, conférencière et autrice. Elle œuvre dans le milieu artistique québécois depuis plus de 20 ans. Ses deux livres, intitulés *Le monstre* et *Le monstre - la suite*, relatent son histoire alors qu'elle fut victime de violence conjugale. Son récit a été transporté au petit écran, sur les ondes de diffuseurs nationaux. Ses ouvrages se sont vendus à plus de 160 000 exemplaires, au Québec seulement, en plus d'être disponibles en France, en Suisse, en Belgique et en Pologne.

Inscription requise du 3 au 19 octobre. Places limitées.



Amnistie

Du 15 au 22 octobre, une amnistie générale pour les frais de retard de livres sera accordée aux abonnés qui se présenteront à la bibliothèque.

ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS

Matinée jeunesse

Les mercredis, 10 h

Parc John-H.-Molson

Entrée libre.

En cas de pluie, les spectacles auront lieu au Chalet Pauline-Vanier, où les portes ouvriront 15 minutes avant le début de la présentation (places limitées à 200 personnes).



17 août

Les Mécanos

Cirque, musique et humour pour les 3 à 12 ans.



24 août

Ti-Jean et le monstre du lac

Spectacle de marionnettes pour les 4 ans et plus.

Cinéma en plein air

Les vendredis à la pénombre

Parc Georges-Filion

Entrée libre.

En cas de pluie, les projections auront lieu au Chalet Pauline-Vanier, où les portes ouvriront 15 minutes avant le début de la présentation (places limitées à 200 personnes).



19 août

Pinocchio



26 août

Chien

Visite culturelle

Jeudi 18 août, 9 h 30 à 17 h

Résidents seulement.

Visite guidée des jardins de *La clef des champs* et accès à l'événement 1001 pots.

Le transport s'effectuera en autobus. Le point de rassemblement, à Saint-Sauveur, sera envoyé aux personnes inscrites.

Ce projet est réalisé grâce au soutien financier du gouvernement du Québec et de la Ville de Saint-Sauveur, dans le cadre de l'Entente de développement culturel 2021-2023.

Inscription requise au vss.ca, au plus tard le 15 août. Places limitées.

Big Lou Porsche Fest

Samedi 20 août, 12 h à 17 h

Parc Georges-Filion

Exposition de voitures Porsche et dégustation de spiritueux de distilleries du Québec.

Information : valleesaintsauveur.com

Trotti-Spin

Samedi 20 août, 12 h à 15 h

Skatepark du parc John-H.-Molson

Événement dédié aux adeptes de la trottinette. En cas de pluie, l'activité sera annulée.

Ça me dit concerts Dagenais

Les samedis, 19 h 30

Parc Georges-Filion

- **27 août** : El Mucho Trio
- **10 septembre** : Happening 2022, artistes locaux
- **17 septembre** : Québec yéyé avec Les Requins
- **24 septembre** : LaF

Information : valleesaintsauveur.com

Vente-trottoir des commerçants

Fin de semaine du 26 au 28 août

Profitez de la vente-trottoir des commerçants pour dénicher des trésors et réaliser des économies.

Information : valleesaintsauveur.com

Auténtica Fiesta Cubana

Fin de semaine du 2 au 5 septembre

Parc Georges-Filion

Prestations de groupes et d'artistes cubains, présentées sur 4 jours de festivités.

Information : valleesaintsauveur.com

Exposition de voitures anciennes

Dimanche 18 septembre, 10 h à 16 h

Parc Georges-Filion

Information : valleesaintsauveur.com

Journée plein air au Camp YMCA Kanawana

Samedi 27 août, 9 h à 16 h

Résidents seulement (preuve requise à l'entrée).

Activités

- **Pêche en canot***
- **Embarcations libres (planche, kayak, canot)**
- **Escalade**
- **Tir à l'arc**
- **Randonnée pédestre guidée**
- **Dîner servi gracieusement sur place, entre 11 h et 13 h**

* Les participants doivent apporter leur permis de pêche.

À noter que le stationnement ne sera pas permis au camp. Un service de navette sera offert à partir du Mont Habitant.

Les enfants de moins de 7 ans doivent obligatoirement apporter leur vêtement de flottaison individuel (VFI) pour les activités en embarcation.

Cette journée familiale d'activités en plein air est organisée en partenariat avec le Club Optimiste de la Vallée de Saint-Sauveur et le Camp YMCA Kanawana.



Roll 'n' skate

Samedi 8 octobre

11 h : départ du défilé de skateurs à partir de la boutique PRFO – Performance Sports (333, rue Principale). Celui-ci se terminera au parc John-H.-Molson. Joignez-vous à nous!

11 h 30 à 15 h : rassemblement au skatepark du parc John-H.-Molson

BBQ • Compétitions et prix • Musique

En cas de pluie, l'événement sera remis au dimanche 9 octobre.

Vente-débarras des citoyens

Fin de semaine du 8 au 10 octobre

Les citoyens, prévoyant tenir une vente-débarras et désirant que leur adresse figure sur la liste qui sera publiée par la Ville, devront s'inscrire au vss.ca, et ce, au plus tard le 2 octobre. La liste des adresses des citoyens inscrits sera affichée sur la carte interactive du site Internet de la Ville à compter du 5 octobre.

Week-end country – 10^e édition

Fin de semaine du 8 au 10 octobre

Parc Georges-Filion

Information : valleesaintsauveur.com

Grande marche du Grand Défi Pierre Lavoie

Samedi 15 octobre, départ à 11 h.

Animation sur place.

Halloween

Lundi 31 octobre, dès 16 h

La rue Principale (entre l'avenue de l'Église et la rue des Seigneurs) et l'avenue de la Gare (entre le chemin Jean-Adam et la rue Principale) seront fermées à la circulation automobile, et ce, afin d'assurer la sécurité des familles lors de la collecte de bonbons.

En ce qui a trait aux journées précédentes, d'autres activités s'ajouteront à la programmation.

Matinée jeunesse

Samedi 12 novembre, 10 h

Chalet Pauline-Vanier

Entrée libre.

Places limitées à 200 personnes.

Voici Maria Cannelloni

Spectacle musical interactif pour les enfants de 3 ans et plus.



Défilé de Noël

Samedi 3 décembre, départ à 18 h 30

Défilé sur la rue Principale. Le départ s'effectuera à l'angle de l'avenue Monette et de la rue Principale et se terminera devant l'église.

Information : valleesaintsauveur.com

Fête de Noël

Dimanche 11 décembre, entre 9 h et 12 h

Gymnase du Pavillon de la Vallée

Résidents seulement.

Venez à la rencontre du père Noël et de ses lutins! Jeux libres et animation sur place durant toute la matinée.

Cet événement est dédié aux enfants de 10 ans ou moins. L'âge sera calculé au 30 septembre 2022. Inscription requise au vss.ca, du mercredi 2 novembre au mercredi 16 novembre. Places limitées.

L'activité est réalisée en collaboration avec le Club Optimiste de la Vallée de Saint-Sauveur et l'Association des Auteurs des Laurentides.

